

Villes amies des aînés

# Pour favoriser le bien vieillir

À la demande de la ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, le Réseau francophone des villes amies des aînés organisait mardi une journée de formation au Clos du manoir à l'intention d'élus et de cadres territoriaux de Normandie.

La démarche Villes amies des aînés est une initiative de l'Organisation mondiale de la santé et le RFVAA, en tant qu'association affiliée au programme de l'OMS, soutient et accompagne la démarche au niveau francophone, aide et forme les acteurs aux différentes phases de la démarche: diagnostic territorial, audit urbain, plan d'action, évaluation...Le réseau compte actuellement 97 adhérents.

L'objectif de cette journée était de permettre une bonne compréhension des enjeux et objectifs de la démarche Villes amies des aînés, promouvoir les partages d'expériences de villes déjà engagées et proposer des outils méthodologiques.

## Lutter contre l'âgisme

La formation, animée par Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général du RFVAA, et Angélique Philipona, chargée de développement, a réuni des élus de Lillebonne, Bolbec, Port-Jérôme-sur-Seine, Yébleron, du Rheu, de Malaunay et de Caux Seine Agglo et de cadres territoriaux du Havre, de Port-Jérôme-sur-Seine, de la Codah, de Lillebonne et de Caux Seine Agglo.

Après le mot de bienvenue du maire, la journée a débuté par une conférence sur cette démarche pour engendrer une dynamique participative et transversale et lutter contre l'âgisme (racisme lié à l'âge), s'est poursuivie par

les retours d'expérience des villes du Havre et de Gravenchon et un travail en ateliers sur le thème Un diagnostic de territoire : pourquoi et comment ?

« Entre deux colloques, il est bien d'avoir des temps d'échanges en petits groupes. La démarche n'est pas de faire des choses en plus mais de faire autrement, d'identifier clairement les actions déjà existantes, de leur redonner de la lisibilité, de s'assurer que ce l'on fait est utilisé au mieux », a exposé le délégué général.

## Un tiers de la population

En 60 ans, l'Homme a gagné 16 ans d'espérance de vie. Cet allongement de la durée de la vie modifie l'équilibre entre les groupes d'âge. En 2060, un tiers de la population française aura plus de 60 ans, soit 24 millions de personnes. Il va donc être nécessaire d'adapter tout l'environnement. L'OMS a mis en place une méthodologie pour réaliser dans les villes un état des lieux sur les personnes âgées et leur environnement urbain et social. Le questionnaire s'articule autour de huit thématiques : l'habitat, les bâtiments et les espaces extérieurs, les transports et la mobilité, la participation citoyenne et l'emploi, les services et soins, la culture et les loisirs, le lieu social et solidaire, l'information et la communication.



Les collectivités doivent prendre en compte les attentes des seniors pour apporter des réponses adaptées

## Répondre aux attentes

« Rentrer dans la démarche, ce n'est pas rentrer dans des rails mais dans un état d'esprit de travail. Il faut adapter le dispositif au territoire pour répondre aux attentes. Le diagnostic permet de voir les leviers existants, au niveau statistique mais aussi au niveau des acteurs, qui pourraient favoriser l'enclenchement d'une dyna-

mique. Il faut ensuite travailler en transversalité car chacun des acteurs a une partie de la réponse ».

C'est un défi démographique à relever pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Les villes étaient faites jusqu'à présent pour les personnes en activité professionnelle. Il faut organiser la vie autrement. Les collectivités doivent proposer une place pour chacun.

« Il faut changer le regard sur le vieillissement, un regard qui est souvent négatif. Pourtant, on dit que le vin se bonifie avec l'âge. On pourrait dire la même chose avec l'humain. Il ne faut pas opposer les âges. Il y a aujourd'hui une multiplicité de personnes à la retraite. Cela s'étale sur deux ou trois générations. Il faut prendre en compte cette diversité et leur proposer des réponses qui donnent envie ».